



Recherche en bref



ÉVALUER LE RISQUE LIÉ AUX EXTRÉMISTES VIOLENTS

Question : Comment les évaluateurs doivent-ils mesurer le risque associé à des individus condamnés pour des infractions motivées par des vues politiques, religieuses et idéologiques extrémistes?

Contexte : Même si ce genre de situation est relativement rare, les systèmes correctionnels canadiens ont toujours eu à gérer des délinquants ayant commis des crimes motivés principalement par des vues politiques, religieuses ou idéologiques extrémistes. On accorde une plus grande attention au problème depuis quelques années en raison des activités internationales des organismes terroristes, qui pourraient avoir influencé les crimes motivés par la haine au Canada.

La procédure à suivre pour l'évaluation du risque dans le cas de délinquants « typiques » est bien établie. La recherche a permis de recenser les principaux facteurs de risque lié à la récidive en général ou avec violence, et ces facteurs ont été combinés pour créer des échelles. Les responsables utilisent maintenant des échelles d'évaluation du risque validées par des données empiriques pour presque tous les délinquants au sein des systèmes correctionnels fédéral, provinciaux et territoriaux.

Cependant, il n'est pas certain que la procédure d'évaluation du risque mise au point pour les délinquants ordinaires fonctionnera pour les extrémistes violents. Les échelles existantes d'évaluation du risque misent sur des facteurs comme les antécédents criminels et la violence, le mode de vie

instable, le manque de sentiment d'appartenance au travail et à l'école et la toxicomanie. Or, les extrémistes violents ont souvent un mode de vie très discipliné et très peu, voire aucun, antécédents criminels. Selon les échelles existantes, ils sembleraient présenter un « faible risque » même s'ils demeurent résolus à recourir à la violence pour faire avancer leur cause.

Compte tenu de ce qui précède, il y a lieu d'établir une procédure d'évaluation du risque adaptée à ce groupe de délinquants inhabituels.

Méthode : On a procédé à une analyse documentaire visant à examiner les ressemblances et les différences entre les facteurs de risque associés à l'extrémisme violent et les facteurs de risque liés aux populations criminelles et psychiatriques typiques.

Réponse : La recherche sur l'extrémisme violent est beaucoup moins poussée que la recherche sur la violence criminelle en général. L'information à ce sujet provient en grande partie d'études de cas rétrospectives portant des individus ou des groupes radicaux. Malgré tout, selon l'information disponible, il y a relativement peu de points communs entre les facteurs de risque liés à la violence criminelle en général et à l'extrémisme violent.

Les principales variables permettant de prédire la participation à des actes violents extrémistes sont des attitudes justifiant le recours à la

violence, la déshumanisation des cibles et le rejet des mécanismes pacifiques et démocratiques pour corriger des injustices et des torts passés. Les individus qui ont par le passé pris des mesures en vue de commettre des actes de violence (p. ex., suivi une formation militaire non parrainée par un État) et ceux qui font partie de réseaux sociaux qui appuient l'extrémisme violent sont davantage susceptibles de commettre des actes extrémistes violents.

Les principaux facteurs de risque associés à l'extrémisme violent ont été organisés pour créer un protocole structuré d'évaluation du risque (Évaluation du risque d'extrémisme violent ; EREV). Cette échelle vise à structurer le jugement professionnel des évaluateurs. Vu le peu de recherche sur le sujet, elle vise aussi à cibler les recherches à venir sur les principaux facteurs de risque.

Répercussions sur les politiques :

1. Il est peu probable que les protocoles d'évaluation du risque mis au point pour les délinquants ordinaires permettent de bien mesurer le risque associé aux extrémistes violentes. Par conséquent, les évaluateurs doivent tenir compte de facteurs de risque précis liés à l'extrémisme violent.

2. Les services correctionnels devront établir des politiques et des procédures particulières pour gérer les extrémistes violents. Compte tenu des facteurs de risque particuliers associés à ces individus, les programmes correctionnels traditionnels sont peu susceptibles de vraiment réduire le risque de récidive chez les extrémistes violents.
3. Il faudra effectuer d'autres recherches sur les facteurs de risque liés à l'extrémisme violent, y compris des études de cas portant sur des personnes qui ont commis des actes de violence et des études empiriques sur des groupes plus importants de personnes qui appuient la violence comme un moyen de promouvoir leur cause.

Source : PRESSMAN, E. *Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent*, Ottawa, Sécurité publique Canada, Rapport pour spécialistes 2009-02.

Pour plus de renseignements :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, av. Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : 613-991-2840 téléc. : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@sp.gc.ca

Le présent article se trouve également sur le site Web du Ministère : www.securitepublique.gc.ca.